

Informations Rapides

18 décembre 2015 - n° 314



■ Indices des coûts de production dans la construction – Septembre 2015

En septembre 2015, les coûts de production dans la construction diminuent de nouveau

En septembre 2015, les coûts de production dans la construction diminuent de nouveau par rapport au mois précédent (-0,6 % après -0,3 %). Ils baissent nettement dans le génie civil (-1,4 %), plus modérément dans les travaux de construction spécialisés (-0,4 %) et dans la construction de bâtiments (-0,4 %).

Sur un an, les coûts de production dans la construction continuent de diminuer (-1,9 %). Dans le génie civil, la baisse des prix s'accroît (-6,2 % après -4,7 %). Dans une moindre mesure, les prix baissent aussi dans la construction de bâtiments (-1,1 %) et les travaux de construction spécialisés (-1,1 %).

Indices des coûts de production dans la construction

NAF	Intitulés	Poids (en %)	Sept. 15/ Août 15	Sept. 15/ Sept. 14
F	Construction	100,0	-0,6	-1,9
41.2	Construction de bâtiments	10,1	-0,4	-1,1
42	Génie civil	16,2	-1,4	-6,2
43	Travaux de construction spécialisés	73,7	-0,4	-1,1
43BT	Bâtiments	64,2	-0,3	-0,5
43BTC	Bâtiments neufs	24,6	-0,4	-1,0
43BTR	Bâtiments anciens	39,6	-0,3	-0,3
43TP	Travaux spécialisés travaux publics	9,5	-1,0	-4,6
BT	Bâtiments (41.2 + 43BT)	74,3	-0,3	-0,6
TP	Travaux publics (42 + 43TP)	25,7	-1,3	-5,6

Source : Insee

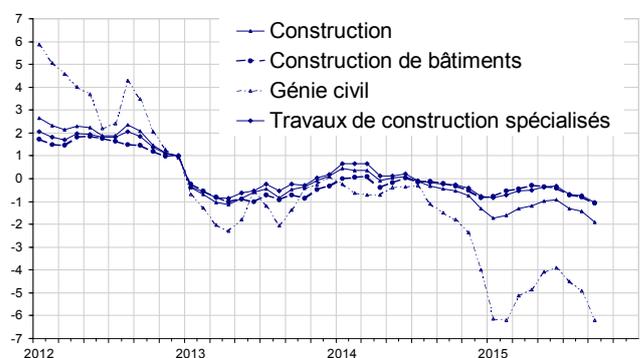
Postes des coûts de production dans la construction

Intitulés des postes		T2 15 / T1 15	T3 15 / T2 15	Sept. 15 / Août 15	Sept. 15 / Sept. 14
Matériel	Bâtiment	+0,1	+0,5	+0,2	+3,2
	Travaux publics	-0,3	-0,1	-0,1	+0,7
Travail	Coût du travail dans la construction	-0,2	0,0	0,0	+0,1
Énergie	Bâtiment	+4,3	-6,3	-1,8	-14,4
	Travaux publics	+5,8	-8,4	-0,9	-17,2
Matériaux	Construction de bâtiments	-0,1	-0,6	-0,8	-2,7
	Bâtiments anciens	-0,3	-0,1	-0,5	-1,5
	Génie civil	+2,5	-1,5	-3,8	-13,9
	Travaux spécialisés travaux publics	0,0	-0,1	-0,5	-1,2
Frais divers	Construction	+0,2	+0,6	-1,4	+0,2
Transport	Bâtiment	+1,3	-1,6	-0,4	-3,4
	Travaux publics	+0,8	-0,4	0,0	-1,4

Source : Insee

Coût de production dans la construction

Glissement annuel en %



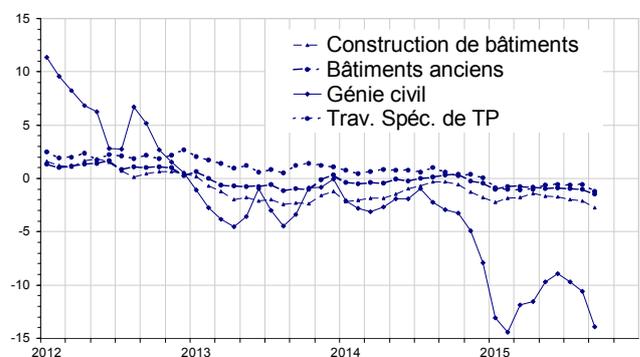
Source : Insee

Matériaux

En septembre 2015, les coûts des matériaux baissent fortement dans le génie civil (-3,8 %). Ils diminuent plus modérément dans la construction de bâtiments (-0,8 %), les travaux spécialisés de travaux publics (-0,5 %) et la rénovation de bâtiments anciens (-0,5 %). Le recul du prix du bitume (-14,8 %) et celui du béton prêt à l'emploi (-3,0 %) expliquent l'essentiel de la diminution des coûts des matériaux.

Coût des matériaux

Glissement annuel en %

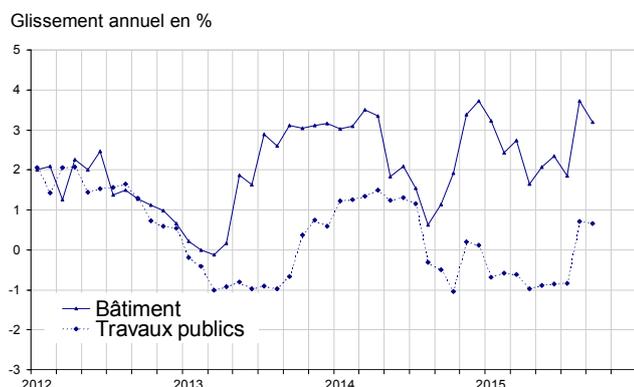


Source : Insee

Matériel

En septembre 2015, les coûts du matériel augmentent légèrement dans le bâtiment (+0,2 %) suivant la hausse des prix des machines-outils. Ils sont quasi stables dans les travaux publics (-0,1 %).

Coût du matériel



Source : Insee

Coût du travail dans la construction

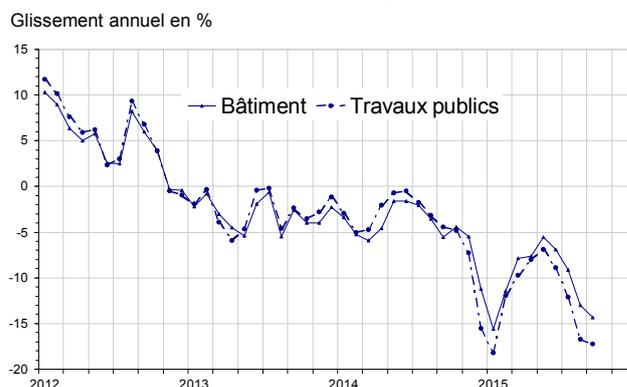


Source : Insee

Énergie

En septembre 2015, le coût de l'énergie baisse moins fortement dans le bâtiment (-1,8 % après -5,1 %), répercutant le recul des prix du gazole. Le coût de l'énergie recule également moins vite dans les travaux publics (-0,9 % après -5,9 %) car la baisse du cours du fioul se modère. Sur un an, le coût de l'énergie décroît de façon marquée dans le bâtiment (-14,4 %) et les travaux publics (-17,2 %).

Coût de l'énergie



Source : Insee

Révision des indices de coût de production dans la construction

		En points		
		Juin 15	Juillet 15	Août 15
F	Construction	///	-0,1	0,1
41.2	Construction de bâtiments	///	-0,1	///
42	Génie civil	///	///	0,1
43	Travaux de construction spécialisés	///	-0,1	0,1

/// : évolution non révisée

Lecture : l'évolution des coûts de production dans la construction entre juin et juillet 2015 publiée en novembre 2015 à 0,0 % est désormais estimée à -0,1 %, soit une révision à la baisse de 0,1 point, du fait de la prise en compte des dernières valeurs de l'indice du coût du travail publiées entre-temps.

Source : Insee

Pour en savoir plus :

Définition

Les indices des coûts de production dans la construction sont des indices statistiques composites, agrégeant des indices de coûts par postes de charges. Ces indices sont révisables. Ils servent essentiellement à la comptabilité nationale et aux analyses macroéconomiques.

Méthode de calcul

Les six postes de charges sont définis selon une démarche de comptabilité analytique « KLEMST » (K = *capital* pour « matériel », L = *labour* pour « travail », E = *energy* pour « énergie », M = *materials* pour « matériaux », S = *services* pour « frais divers », T = *transport* pour « transport »). Chaque poste est lui-même constitué d'indices élémentaires de la statistique publique.

La composition des postes « matériel » est adaptée à la construction de bâtiments (gros œuvre), aux travaux de construction spécialisés dans le bâtiment ancien (second œuvre) et aux travaux publics respectivement. Le poste « matériel » des travaux de construction spécialisés dans le bâtiment neuf est une moyenne pondérée des postes « matériel » du gros œuvre et du second œuvre.

La composition des postes « matériaux » est spécifique à la construction de bâtiments, aux travaux de construction spécialisés dans le bâtiment ancien (rénovation), au génie civil et aux travaux spécialisés de travaux publics respectivement.

La composition du poste « énergie » est différente dans le bâtiment (gazole routier) et dans les travaux publics (gazole routier, gazole non routier, fioul lourd et électricité).

Les entreprises de bâtiment utilisent en général leur flotte de camions, alors que celles des travaux publics ont recours à des sociétés de transport de marchandises. De ce fait, les indices de transport des deux activités sont différents.

Les pondérations des postes et des indices élémentaires composant les postes sont fixes pendant la durée de la base.

Les indices et les postes de coûts sont agrégés selon une technique de Laspeyres base fixe, en base et référence 100 en 2010.

La dénomination « Bâtiment » regroupe les activités « 41.2 : Construction de bâtiment » et « 43 hors 43.1 et 43.21B : Travaux de construction spécialisés hors démolition, préparation des sites et travaux d'installation électrique sur la voie publique ».

La dénomination « Travaux publics » regroupe les activités « 42 : Génie civil », « 43.1 : Démolition, préparation des sites » et « 43.21B : Travaux d'installation électrique sur la voie publique ».

- Des données complémentaires (séries longues, méthodologie, pages internet associées, etc.) figurent sur la page web de cette publication : <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=120>
- Retrouvez les séries longues dans la BDM : [G1605](#)
- Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : <https://twitter.com/InseeFr>
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Prochaine publication : 14 janvier 2016 à 12h00